



Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 8 octobre 2024

Salle de rencontre 1202C

18 h 30 à 20 h 30

Procès-verbal

Sont présents :

		Présent(e)	Absent(e)
1-	Gaudreau, Roxanne	x	Enseignante
2-	Duciaume-Bertrand, Olivier	x	Enseignant
3-	Paquette, Fanny	x	Enseignante
5 -	Alciné, Jems	x	Employée de soutien
6 -	Gauthier, Alain	x	Parent
8 -	Djama, Ahmed	x	Parent
10 -	Fortin, Karine	X	Parent
11-	Langlois, Nancy	X	Parent
12 -	Karcza, Kristof	X	Parent, substitut
13 -	Lacroix, Sylvain		x Parent, substitut
14 -	Gauthier, Jacinthe	X	Parent, EHDA
15 -	Brière, Benoit	x	Parent
16-	Rouleau, Marc-André		x

17 -	Aubé, Anne Stéphanie	x	Personnel professionnelle
18 -	Lafortune, Serge	x	Membre de la communauté
19 -	Méane Atangana-Owona	x	Élève, secondaire 5
20 -	Jenara	x	Élève, secondaire 4

Sont également présents à la table du conseil :

	François Bélanger	Directeur
	Ndeye Thiam	Direction adjointe

* La copie de la liste des présences est déposée en annexe I au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

OUVERTURE DE LA SÉANCE À :

1 a)	MOT DE BIENVENUE, PRÉSENCES ET QUORUM
	M. GAUTHIER SOUHAITE LA BIENVENUE AU CONSEIL. IL Y A QUORUM.

2 -	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
046 – CÉ20241112- 01	CONSIDÉRANT que monsieur François Bélanger, directeur, a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 12 novembre 2024;

	CONSIDÉRANT que ce projet d’ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du Conseil d’établissement de l’école secondaire Mont-Bleu; EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Paquette et appuyée par Mme Langlois il est résolu : D’ADOPTER l’ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 12 novembre 2024;
--	--

2 -	QUESTIONS DU PUBLIC
	PAS DE QUESTIONS DU PUBLIC
4 -	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 OCTOBRE 2024
046 – CÉ20241112- 02	PRÉAMBULE CONSIDÉRANT que conformément à l’article 69 de la Loi sur l’instruction publique (LIP), les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 octobre 2024 plus de six (6) jours avant la tenue de la présente séance; EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Brière et appuyé par M. Ahmed, il est résolu : DE DISPENSER la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance du 8 octobre 2024; D’ADOPTER, avec modifications, le procès-verbal de la séance du 8 octobre 2024 du Conseil d’établissement de l’école secondaire Mont-Bleu; La modification concerne l’absence de Mme Langlois, indiquée comme présente dans le PV de la rencontre.

5 -	SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL
	CONCERNANT L’ABSENCE DES PLANS D’INTERVENTION DANS LE PORTAIL, M. BÉLANGER VA FAIRE LE SUIVI.

6 -	TRAVAUX DU CONSEIL
6 a)	PLAN DE LUTTE VI
046 – CÉ20241112- 03	MME THIAM FAIT UN BILAN SOMMAIRE DU PLAN DE L'AN DERNIER. IL Y A EU 19 ÉVÉNEMENTS VIOLENTS, DONT UN CAS D'INTIMIDATION. LE DIRECTEUR VA PRÉSENTER LE BILAN PLUS DÉTAILLÉ À LA PROCHAINE RENCONTRE. LE NOUVEAU PLAN EST BASÉ SUR LES RÉSULTATS DU PRÉCÉDENT. LA LUTTE CONTRE LA RADICALISATION NE FAIT PLUS PARTIE DU PLAN, DONC IL N'EN N'EST PLUS FAIT MENTION. MME THIAM PRÉSENTE LE PLAN, QUI A ÉTÉ DISTRIBUÉ AUX PARENTS AVANT LA RENCONTRE. UN DÉPLIANT RÉSUMANT LE PLAN SERA ENVOYÉ AUX PARENTS ET DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET DE L'ÉCOLE. LE DIRECTEUR SOULIGNE QUE DEPUIS LE RETOUR À L'ÉCOLE MONT-BLEU, LE SENTIMENT DE SÉCURITÉ DES ÉLÈVES S'EST BEAUCOUP AMÉLIORÉ, MAIS L'OBJECTIF EST ZÉRO VIOLENCE. LES PARENTS SOULIGNENT QUE MALGRÉ LES PROGRÈS, 11% DES ÉLÈVES NE SE SENTENT PAS EN SÉCURITÉ À L'ÉCOLE. C'EST 150 ÉLÈVES, SOIT 4-5 CLASSES. LES DONNÉES RECUEILLIES NE PERMETTENT PAS DE SAVOIR DE QUELS GROUPES D'ÉLÈVES IL S'AGIT. DES PARENTS SUGGÈRENT AIMERAIENT AVOIR PLUS DE DONNÉES VENTILÉES SUR LA PERCEPTION DE LA SÉCURITÉ. MME THIAM VA LE SUGGÉRER AU MINISTÈRE. IL EST AUSSI QUESTION D'OFFRIR DES FORMATIONS POUR PRIORISER LA SÉCURITÉ DES VICTIMES ET DES TÉMOINS, PAR EXEMPLE UNE FORMATION SUR COMMENT INTERVENIR POUR LES TÉMOINS D'UN GESTE VIOLENT OU D'INTIMIDATION. SUR PROPOSITION DE MME THIAM, APPUYÉE PAR M. KARCZA, LE PLAN EST ADOPTÉ.
6 B)	ÉTAT DES TRAVAUX GRILLE-MATIÈRES 2025-2026
	LE PERSONNEL A ÉTÉ CONSULTÉ AU SUJET DE LA GRILLE. IL Y A QUELQUES CHANGEMENTS, NOTAMMENT L'AJOUT DE LA VOIE CITOYENNE EN SECONDAIRE 3. LA

	VOIE PLEIN AIR EN SECONDAIRE 5 SERA REMPLACÉE PAR MULTISPORTS. LA GRILLE SERA PRÉSENTÉE AUX PARENTS À LA PROCHAINE RENCONTRE.
--	---

7 -	LES RAPPORTS ET MOTS DES REPRÉSENTANTS
	MOT DU PRÉSIDENT
	LE PRÉSIDENT ANNONCE LA TENUE D'UN SOUPER DE NOËL À LA PROCHAINE RENCONTRE, INCLUANT UNE TRADITIONNELLE TARTE AU SUCRE. LA PROCHAINE RÉUNION COMMENCERA À 18H PLUTÔT QUE 18H30.
	MOT DES REPRÉSENTANT DES ÉLÈVES
	LE VOYAGE DES FINISSANTS À TORONTO S'ORGANISE. IL Y A EU QUELQUES ACTIVITÉS DE LEVÉE DE FONDS ET UN MESSAGE A ÉTÉ ENVOYÉ AUX PARENTS. ON CHERCHE DES PROFS POUR ACCOMPAGNER LE GROUPE.
	MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ EHDA
	IL N'Y A PAS DE NOUVEAU PARCE QUE LA PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ A LIEU LE 9 DÉCEMBRE. MME GAUTHIER DEMANDE DE LUI SIGNALER DES BONS COUPS À PARTAGER AVEC LE COMITÉ.
	MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS
	LA PROCHAINE RÉUNION A LIEU EN DÉCEMBRE, DONC RIEN À RAPPORTER NON PLUS. M. AHMED AUSSI AIMERAIT QU'ON LUI SIGNALE DES BONS COUPS À PARTAGER AVEC LE COMITÉ DE PARENTS.
	MOT DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ
	M. LAFORTUNE SOULIGNE QUE LA PERCEPTION QUE LES GENS ONT DE MONT-BLEU ÉVOLUE POSITIVEMENT ET CONSIDÉRABLEMENT. IL FÉLICITE L'ÉQUIPE ÉCOLE POUR L'ACCUEIL DES NOUVEAUX QUI A ÉTÉ BIEN FAIT.
	RAPPORT DU PERSONNEL - DIRECTEUR
	LE COORDONNATEUR DU PARASCOLAIRE A DÛ S'ABSENTER RÉCEMMENT ET SON ABSENCE A ÉTÉ REMARQUÉE. IL Y A TOUT DE MÊME EU DES ACTIVITÉS RELIÉES AUX LIVRES, INCLUANT UNE CHASSE AUX LIVRES ET UNE ACTIVITÉ BANDE DESSINÉE. IL Y AURA UNE ACTIVITÉ DE LECTURE POUR LE TEMPS DES FÊTES.

	IL Y A EU UN MATCH DE SOCCER REVANCHE PROFS-ÉLÈVES. LES PROFS ONT GAGNÉ. LA SOIRÉE PORTES OUVERTES A ATTIRÉ BEAUCOUP DE VISITEURS, DONT PLUSIEURS D'AUTRES BASSINS INTÉRESSÉS PAR LES VOIES OFFERTES À MONT-BLEU. BEAUCOUP DE PARENTS SONT AUSSI VENUS S'INFORMER DES PROGRAMMES DE MESURES D'AIDE. LE JOUR DU SOUVENIR A ÉTÉ SOULIGNÉ À L'ÉCOLE PAR UN MESSAGE LU PAR UN ÉLÈVE DE SECONDAIRE 5. L'ÉCOLE MANQUE DE LOCAUX ET LA SITUATION DEVRAIT EMPIRER PENDANT 2-3 ANS. LE CSSPO A FAIT UNE DEMANDE D'AJOUT DE CLASSES MODULAIRES QUI SERONT SITUÉES À L'AVANT DE L'ÉCOLE (MODULES À 2 ÉTAGES). LA PREMIÈRE RENCONTRE DE PARENTS AURA LIEU 21 NOVEMBRE À L'ÉCOLE. LES SAISONS DES ÉQUIPES SPORTIVES ONT DÉBUTÉ ET TOUTES LES ACTIVITÉS PARASCOLAIRES AUSSI. IL COMMENCE À MANQUER DE PLATEAUX PARCE QUE CERTAINS SPORTS SE DÉVELOPPENT, NOTAMMENT LE FLAG FOOTBALL. LA SEMAINE DE L'ORIENTATION A EU LIEU RÉCEMMENT, AINSI QUE D'AUTRES ACTIVITÉS RELIÉES À L'ORIENTATION. MONT-BLEU ACCUEILLERA LE SALON DES CARRIÈRES LE 11 DÉCEMBRE. FANNY PAQUETTE PARLE D'UN PROJET POUR FAIRE CONNAÎTRE LES PREMIÈRES NATIONS ET ESPÈRE QUE CELA PRENDRA PLUS D'AMPLEUR. LES GRANDS DÉCOUVREURS (NOUVEAUX ARRIVANTS) ONT FAIT UNE PREMIÈRE SORTIE AVEC M. TURMEL AU MUSÉE. FINALEMENT, L'AGORA EN PRESQUE FONCTIONNEL ET LE PERSONNEL AURA UNE FORMATION BIENTÔT. LE PERSONNEL REND HOMMAGE AU NOUVEAU OUVRIER EMBAUCHÉ POUR RÉPARER L'ÉCOLE, QUI FAIT APPAREMMENT DES MIRACLES.
--	--

8 -	AFFAIRES NOUVELLES
	PAS D'AFFAIRES NOUVELLES

9 -	LEVÉE DE LA SÉANCE
046 – CÉ20241112- 09	L'ordre du jour étant épuisé EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Langlois, appuyée par M. Gauthier, il est résolu DE LEVER la séance ordinaire à 20 :22

Monsieur Alain Gauthier, président

Monsieur François Bélanger, directeur

Date